

Refonte du dispositif CNAF d'aide à domicile aux familles :
Une grande avancée...

Mais bien des sujets restent sans réponse

La simplification de la circulaire CNAF de 2016 officialisée ce jour et applicable dès le 1^{er} janvier 2021 marque un tournant inédit pour les services d'aide et d'accompagnement aux familles.

Les bénéficiaires de la circulaire CNAF de 2016 ont été regroupés en une seule et même catégorie de bénéficiaires : les familles en situation de précarité sociale et économique. Cette circulaire a été simplifiée et clarifiée, ce qui permet de mieux comprendre les conditions d'accès à l'aide à domicile et d'accompagnement.

Après l'avis, elle a été largement discutée et approuvée par la commission de la circulaire de 2016. Elle a été simplifiée et clarifiée, ce qui permet de mieux comprendre les conditions d'accès à l'aide à domicile et d'accompagnement.

La mise en conformité de la circulaire CNAF de 2016 officialisée ce jour et applicable dès le 1^{er} janvier 2021 marque un tournant inédit pour les services d'aide et d'accompagnement aux familles.

[Communiqué] Refonte du dispositif CNAF d'aide à domicile aux familles : Une grande avancée... Mais bien des sujets restent sans réponse

28 juillet 2021

La simplification de la circulaire CNAF de 2016 officialisée ce jour et applicable dès le 1er janvier 2021 marque un tournant inédit pour les services d'aide et d'accompagnement...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://csi-prieure-saint-thomas.fr/actu-adedom/communiquerefonte-du-dispositif-cnaf-daide-domicile-aux-familles-une-grande-avancee>

Liens

[1] <https://csi-prieure-saint-thomas.fr/actu-adedom/communiquerefonte-du-dispositif-cnaf-daide-domicile-aux-familles-une-grande-avancee>